### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



### Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

#### Version d'octobre 2019



#### A savoir

- Saisissez directement vos données sur ceformulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces audossier
- Imprimez ce formulaire et envoyez-le ainsi que les pièces jointes :

par mail à greffe@arafer.fr

Le formulaire de déclaration se décompose en deux parties :

- Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;
- Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.

## **Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km**

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Identification de l'entité effectuant la déclaration		
Nom de l'entreprise	Comuto Pro	
Raison sociale de l'entreprise	Comuto Pro SASU	
	Pièce jointe n°3 : Autorisation d'exercer la profession de transporteur public routier au moyen de véhicules motorisés	
Département d'établissement de l'entreprise	PARIS (75)	

Liaison déclarée		
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées :		
Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré		
Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés		
Diminution de temps de parcours d'au moins 10%		
Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés		
Origine <sup>2</sup> de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Nice Aéroport Aéroport de Nice Côte d'Azur - Terminal 1, 51 Chemin de l'Arénas, 06200 Nice 43.664817, 7.209584	
Destination <sup>3</sup> de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Fréjus Gare routière, 97 rue Gustave Bret, 83600 Fréjus 43.4356, 6.7375	

¹« Les entreprises de transport public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat ».

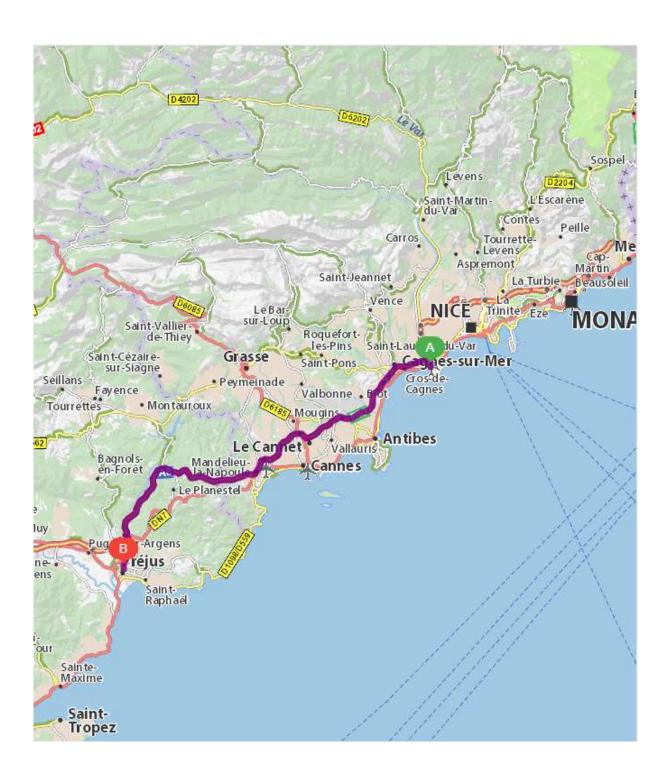
<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Extrémité 1 de la liaison concernée

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Extrémité 2 de la liaison concernée

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce jointe n°1
Temps de parcours	Entre 1 heure 5minutes et 1 heure 10 minutes
(en heures et minutes)	
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire	Pièce jointe n°2

Pièce jointe n°1

Itinéraire envisagé entre Nice Aéroport <> Fréjus



# Pièce jointe n°2 : Fréquences de passage

# Nice Aéroport <> Fréjus

- Nice Aéroport > Fréjus	Quotidien
Nice Aéroport   Départ	
Aéroport de Nice Côte d'Azur - Terminal 1, 51 Chemin de l'Arénas, 06200	17:50
Nice	
Fréjus   Arrivée	18:55
Gare routière, 97 rue Gustave Bret, 83600 Fréjus	
OFFRE PAR TRAJET	1 car 48 places

- Fréjus > Nice Aéroport	Quotidien
Fréjus   Départ	15:35
Gare routière, 97 rue Gustave Bret, 83600 Fréjus	15.55
Nice Aéroport   Arrivée	
Aéroport de Nice Côte d'Azur - Terminal 1, 51 Chemin de l'Arénas, 06200	16:45
Nice	
OFFRE PAR TRAJET	1 car 48 places